



### Vers de nouveaux horizons pour la recherche ?

Nous fêterons bientôt le 8<sup>e</sup> anniversaire de la faculté LOCI qui, sur trois sites distincts (Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Tournai), conduit de manière concomitante les deux missions principales de l'université – l'enseignement et la recherche – dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie architecturale, de l'urbanisme, du développement des territoires. Ces recherches se déclinent en diverses facettes, à la fois autonomes et en interactions ; elles entretiennent également des relations continues et productives avec d'autres champs, côté sciences et technologies, côté sciences sociales et des cultures, côté disciplines artistiques. La revue lieuxdits témoigne régulièrement du dynamisme des travaux de recherche en LOCI.

L'existence de LOCI est le résultat d'une double décision prise en 2009 : à la fois, celle d'organiser, par décret, le transfert de l'enseignement supérieur de l'architecture aux universités et celle de constituer, par décision de l'UCL, un organe unique d'accueil et d'impulsion – la faculté LOCI – pour organiser, produire, transmettre et promouvoir les connaissances scientifiques en ces domaines.

Depuis 2009, l'UCL a choisi d'organiser l'enseignement et la recherche avec des instances spécifiques et coordonnées (les facultés et les instituts). Il s'agissait de former les organes les mieux appropriés à l'organisation des missions respectives, de leur accorder légitimité et présence dans les lieux d'orientation et de décision de l'institution, de leur permettre de mieux étendre leur visibilité et reconnaissance aux plans intra-belge et internationaux.

Aujourd'hui, une étape supplémentaire mériterait d'être franchie !

La montée en puissance des productions scientifiques de LOCI (grâce à l'investissement des ex-ISA, à l'arrivée de nouveaux membres du personnel académique et scientifique, aux thèses de doctorat développées, aux événements et aux publications scientifiques) demande de progresser vers l'émergence d'un nouvel institut qui coordonne, ordonne et valorise ces élans et ces résultats.

En cette fin de mars 2018, le projet d'un institut de recherche dédié à nos domaines a fait l'objet d'une première formulation, de premières discussions institutionnelles, d'une large communication. En retour, de nombreuses manifestations d'intérêts positives émanant de membres de notre faculté et d'entités extérieures nous poussent à aller de l'avant. En divers lieux, d'intenses débats quant aux formes et aux contenus de cet institut potentiel témoignent de tout l'intérêt et de l'énergie que suscitent ce projet ambitieux.

Quels avantages la création d'un nouvel institut associé à nos périmètres disciplinaires pourrait-elle produire pour LOCI ?

Bien sûr, être pleinement partie prenante dans la structure institutionnelle de l'UCL, sur le versant recherche. La création de nouveaux organes (conseil, bureau, président d'institut), dont les missions et les responsabilités seraient clairement établies, permettrait également l'animation de la vie de la recherche et notamment l'établissement concerté d'une politique de développement. Des supports à la recherche se mettent déjà en place (secrétariats de proximité, organisation de supports logistiques, aide à la construction de projets de recherches et à l'accès à des sources de financements). Auxquels s'ajoutent des actions de communications pertinentes et l'édification d'une politique de publication scientifique de haut niveau. En outre, l'existence d'un institut aux contours et objectifs bien affirmés permettrait d'affirmer et d'organiser les multiples collaborations multidisciplinaires actives ou potentielles sous la forme d'échanges croisés avec les Instituts relevant des trois secteurs de l'université : le secteur des sciences et technologies (SST) – le nôtre –, ainsi que les secteurs des sciences humaines (SSH) et des sciences de la santé (SSS).

Structure ouverte, l'institut accueillerait et consoliderait les initiatives de recherche – actuelles et futures – de ses membres et de ses partenaires, institutionnellement proches ou éloignés, avec qui des croisements disciplinaires s'avèrent prometteurs !

*Jean Stillemans*  
Doyen de la faculté

*Denis Zastavni*  
Président de la commission recherche